Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2012-14 en date du 08/03/2012 portant dégrèvement de loyer pour le bâtiment du Bourg :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 08 Mars 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 01 Mars 2012, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Melle Aurore DUFOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	4	11	15	15	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, COUSTY Gilles, DUCHEZ Michel, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, PAGO Corinne.

Représentés : MM. GILLES Dominique procuration à ALAMARGOT Sylvie, COLLENNE Michèle procuration à FAUCHER Alain, DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, PASQUET Christophe procuration à DESROCHE Roger.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

Vu la délibération du 06 Juillet 2011 concernant la location du bâtiment du Bourg,

DECIDE qu'un dégrèvement de loyer de trois mois sera accordé au locataire du bâtiment du Bourg.

PRECISE que les loyers concernés seront ceux des mois de février, mars et avril.

Fait à La Geneytouse, le 10 Mars 2012

Le Maire,

MAIRIE DE LA GENEYTOUSE 87 HTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
le 15 MARS 2012

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 10/03/2012